

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE VENTRON : JUILLET 2014

Le cadre :

L'ACM se déroulera du 07 juillet au 01 août 2014 au sein de l'école maternelle de Ventron. Les enfants accueillis ont de 3 ans à 12 ans et l'effectif maximum est de 36 enfants de plus de 6 ans ou de 24 enfants de moins de 6 ans. Cet effectif est modulable selon l'âge des enfants (exemple : 24 enfants de plus de 6 ans et 8 de moins de 6 ans soit 30 enfants maximum à garder ce jour.). Cet accueil est encadré par une directrice et deux animateurs.

Les horaires de fonctionnement :

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h. Les enfants sont accueillis le matin entre 8 et 9h et le soir les parents ont la possibilité de récupérer leurs enfants entre 17 et 18h.

Les objectifs pédagogiques du séjour :

L'ensemble des valeurs et des propositions éducatives ci-dessous seront mises en place lors du séjour. Elles seront la base du projet pédagogique décliné ci-dessous.

✓ Participer à l'éducation à la citoyenneté des enfants :

- Les enfants sont associés au choix et à la préparation des activités. Ils sont les acteurs de leurs vacances.
- Une règle de vie évolutive permet d'associer les enfants à la régulation de la vie en collectivité. Ils pensent et votent les articles de cette règle. Leur implication permet une gestion plus saine des conflits et des règles du séjour.
- Un conseil est organisé chaque jour. C'est un moment d'information (présentation de la journée, constitution des groupes,...) mais aussi et surtout un temps de discussion et d'échange concernant la gestion de la vie collective. C'est à ce moment que les problèmes relatifs au respect de la règle de vie sont abordés.

✓ **Un petit pas de plus vers l'autonomie :**

- L'équipe veillera à avoir une attention particulière pour l'accompagnement des plus petits pour tous les moments de la vie quotidienne (habillage, toilette, repas,...).
- Les services (mise de table, débarrassage, et rangement) seront organisés par petites équipes selon une grille de service. Les animateurs ne font pas à la place mais accompagnent.

✓ **Respecter le rythme de chacun :**

- Les activités sont organisées en petits groupes par tranche d'âge et sont adaptées en fonction de leurs capacités.
- Les petits pourront faire la sieste après manger avant de reprendre les activités de l'après-midi.
- L'accueil sera adapté afin de respecter le rythme de chacun : Des « coins jeux » (de société, d'éveil...) et des « coins calmes » (lecture, coloriage, musique, perles...) seront installés dans les divers espaces à notre disposition.

✓ **Travailler sur l'ouverture et la tolérance :**

- Nous prendrons en compte les divers centres d'intérêts de chacun et leur laisserons la possibilité de choisir leurs activités.
- Nous favoriserons la diversité culturelle en proposant aux enfants des moyens d'ouverture sur le monde à travers les activités proposées.
- Chaque enfant à son histoire, ses différences, ses façons de faire : un panneau d'expression, une boîte à idées sont des exemples de moyens mis en place durant le séjour pour laisser la place au partage et à l'échange.
- La socialisation entre les enfants leur permet de vivre leur culture comme une richesse, nous voulons leur permettre d'aller à la rencontre de l'autre. Nous devons promouvoir le partage, la laïcité, le multiculturel pour permettre à chacun de vivre et de s'épanouir.

Les locaux :

Le séjour se déroule dans la salle de garderie attenante à l'école maternelle. . C'est l'endroit qui favorise l'autonomie dans le jeu dans un espace qui garantit tant la sécurité physique (meublement adapté), morale, qu'affective. L'aménagement de la salle permet un accès libre aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin. Du meublement adapté est mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

A côté de cette salle un coin lavabo et des toilettes cloisonnés, qui respectent la pudeur des enfants sont à disposition.

Nous pourrons également profiter de la salle de motricité et des cours de récréation.

Les repas se prendront à la cantine de l'école primaire.

A quelques minutes de la structure se trouve un parc de jeux dont nous pourrons profiter durant le séjour. La forêt de Ventron offre également la possibilité d'organiser des activités de plein air.

L'équipe d'encadrement :

L'équipe est composée d'une directrice diplômée BPJEPS LTP, d'une animatrice diplômée BAFA et d'un stagiaire BAFA. Le rôle d'assistant sanitaire sera confié à la directrice, diplômée du PSC1.

-La directrice :

Elle doit veiller au bon fonctionnement du centre, être disponible pour tous (parents, enfants, animateurs, prestataires et partenaires...) Elle doit être force de proposition et assume les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion, d'évaluation...

-Les animateurs :

Ils doivent assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils encadrent et accompagnent les enfants dans leur épanouissement à travers les activités qu'ils proposent.

-L'assistant sanitaire :

Son rôle se décline en plusieurs actions : prévoir et organiser les trousseaux de secours et tenir le registre d'infirmerie à jour, informer sur l'hygiène alimentaire et corporelle à travers le dialogue et ce dans une relation de confiance et assurer les petits soins quotidiens des enfants.

Le rôle du directeur dans le cadre d'un ACM proposant la pratique d'activités physiques et sportives et de proposer une adéquation entre le séjour, le lieu d'activité et la prestation d'un professionnel.

✓Si l'animateur encadre l'activité, je le forme et je l'informe (conditions d'organisation et de pratique, techniques d'animation, inscription dans le projet pédagogique)

✓Si je fais intervenir un prestataire, je choisis un professionnel et je définis avec lui et l'équipe d'animation les conditions de son intervention (projet pédagogique, contenu des séances, rôle des animateurs)

Une journée au centre :

Quelques jours pour vivre autrement...

8 h 00/9h00	Accueil des enfants/ Mise en place des « coins jeux » et « coins calmes »
9 h 00	Dynamisation : chants, musique, petits jeux d'entrain
9h30	Activités du matin
11 h 45	Rangement de l'activité Mise de table / Lavage des mains
12 h 00	Repas
13 h 00/30	Temps calmes aménagés / sieste
14 h 30	Activités de l'après-midi
16 h 30	Goûter puis temps libre
17 h 00/18h00	Départ des enfants

Des aménagements seront bien entendus possibles en fonction des activités de chaque groupe mais aussi en fonction de l'état de fatigue des enfants.

Ces aménagements seront discutés en équipe lors d'une réunion en fonction du ressenti des enfants et des retours exprimés par les familles.

Le fonctionnement quotidien

Les repas :

Le petit-déjeuner : les enfants qui arrivent tôt le matin ont la possibilité de déjeuner à l'accueil avec le petit-déjeuner apporté par les parents, ceci permettra à l'enfant de ne pas se lever trop tôt le matin et surtout de prendre son temps pour manger afin de bien commencer la journée.

Le goûter : il sera fourni par la commune de Ventron.

Les repas : ils doivent être des moments agréables, conviviaux, de partage et de communication.

On veillera à ce que les enfants goûtent à tout. Un animateur sera présent à chaque table. Le repas est un temps calme qui doit se passer sans cri ni chahut.

Avant chaque repas, les enfants passeront aux sanitaires pour aller aux toilettes (afin d'éviter les allers et venues pendant le repas) et pour se laver les mains (pour des raisons évidentes d'hygiène).

Les mises et dessertes des tables seront effectuées par l'animateur et les enfants de service en fonction du planning mis en place.

Le goûter fera partie du temps d'activité ou sera pris sur le centre, sur un temps de « pause ».

Les activités, les projets :

L'équipe éducative va mettre en place diverses activités qui pourront être de plusieurs types : grands et petits jeux, activités manuelles, activités sportives, sorties culturelles, chants.... Il est important que les jeunes soient associés à la mise en place de la grille des activités tout en sachant que les plus jeunes n'auront pas la même implication que les plus âgés.

Toutes les activités et animations seront préparées en lien avec différentes thématiques.

Quatre thèmes seront abordés durant les quatre semaines de l'accueil :

- ✓ Sport et détente
- ✓ Nature et musique
- ✓ A la rencontre des indiens
- ✓ Les jardins d'ici et d'ailleurs

Ceux-ci ont été choisis suivants plusieurs facteurs :

- La structure est située au centre du village de Ventron, au cœur de la forêt Vosgienne,
- Plusieurs sites (musée, lac, jardins, ...) sont à proximité de la structure,
- Les valeurs éducatives de l'équipe d'encadrement visant à favoriser la relation de l'enfant à la nature.

Le programme d'activités et les sorties liées aux thèmes choisis ont donc été élaborés (en partie ! certains créneaux étant réservés aux choix des enfants) en lien avec ces éléments.

✓ Sport et détente :

- Une journée pêche à l'étang des Chauproyes où les pêcheurs Vétérats apprendront aux enfants les règles de base de cette activité.
- Le Lac de Saulxures sur Moselotte nous accueillera également pour une journée de jeux et de baignade.

✓ Nature et musique :

- Découverte sonore à travers une installation sur sol et voyage sonore et manipulation (intervention de « Semeurs de sons »)
- Sortie nature pour découvrir les plantes à sons de notre environnement
- Voyage sonore en douceur (pour ne pas dire sieste sonore)
- Musique verte, création d'instruments

✓ A la rencontre des indiens :

- Mini-camp (3 jours, 2 nuits) au centre d'accueil et d'animation « Les Tronches » : accueil sous tipis, sortie poney pour les petits et initiation tir à l'arc pour les grands, randonnée nature, travail du cuir...
- Fabrication d'un totem, activités artisanales...

✓ Les jardins d'ici et d'ailleurs :

- Le jardin des enfants, mis en place au printemps 2014, situé à proximité de la structure, va permettre aux enfants d'observer, faire pousser, jouer, agir, créer, fabriquer, toucher, goûter, communiquer, s'entraider, acquérir des connaissances... et leur permettre de s'approprier le lieu. Le jardin est alors utilisé comme un outil riche d'innombrables potentialités éducatives, un support parfait pour inciter à la découverte et à l'expérimentation.
- Aux « Jardins en Terrasses », à Plombières les Bains, la vue bien sûr mais aussi l'odorat, le goût, le toucher et même l'ouïe vont être sollicités pour éveiller la curiosité des enfants.
- A « la Cueillette du Sotré », à Fresse sur Moselle, une visite ludique de l'ensemble des structures, les plantations de fruits, ruches, plantes aromatiques, poulailler, faune & flore locale, sensibilisera les enfants à l'approche sensorielle de la nature.
- Les « Jardins de Wesserling », dont le thème cette année est « Alice au jardin des merveilles » nous accueilleront sur une journée.
« Une dizaine de concepteurs ont été invité à créer des jardins extraordinaires et éphémères, invitant au rêve, au repos et au jeu, tout en dialoguant avec l'histoire du site de Wesserling. Une découverte insolite, ludique et remplie de rêve ! Loin des jardins cartes postales, les visiteurs deviennent acteurs du jardin. Celui-ci devient alors un espace de vie convivial, poétique et participatif. »
- Le « Musée du textile », à Ventron, nous accueillera pour une balade et une confection de tableaux tissés avec des végétaux trouvés au gré de la promenade.

Les réunions :

La finition du projet pédagogique et l'élaboration du projet d'animation se déroulent lors d'une première réunion d'équipe, le 5 juin. Ils s'appuient sur les expériences et compétences de chacun. Un travail d'équipe est donc nécessaire à la mise en vie du projet pédagogique. Ensuite, avant l'ouverture de l'accueil de loisirs, l'installation par les permanents est prévue afin

d'aménager les locaux, répartir le matériel nécessaire, et régler les dernières modalités administratives.

Après l'accueil, des réunions sont aménagées. Le premier lundi, un débriefing permet d'analyser le fonctionnement de la journée et de l'équipe. Le jeudi ou le vendredi soir sont l'occasion de faire un bilan de la semaine. Ces réunions sont organisées chaque fois que cela est jugé nécessaire ; le but étant de faire

évoluer le travail de l'équipe et de régler des difficultés éventuelles.

Le directeur, ayant un rôle de formateur et devant évaluer l'évolution des animateurs-stagiaires, rencontre chaque semaine l'animateur en formation de manière individuelle.

En dehors de l'été, des temps de préparation s'effectuent tous les mardis avec l'animatrice et la directrice permanentes. Puis des temps de réunions d'équipe sont organisés. Ces différents temps doivent permettre d'organiser des projets d'animation et d'évaluer ces projets et la manière de travailler de l'ensemble de l'équipe.

La communication :

Le dialogue est l'outil indispensable au travail d'équipe mais aussi à une bonne entente au sein de l'accueil. C'est pourquoi il devra être présent : avec les enfants, entre animateurs, avec les familles, avec les organisateurs, entre l'équipe d'animation et de direction. Les animateurs organisent un maximum de temps d'échanges avec les enfants (temps de concertation, temps d'expression libre, ...). Le choix de l'enfant doit être au cœur de toutes actions éducatives.

En effet, l'accueil de loisirs est un espace de mise en relation des enfants, des adolescents et d'adultes. La démarche de participation, à travers la communication, a donc un rôle important à jouer afin que chacun trouve sa place dans la

collectivité. Ensuite, l'équipe d'animation devra se charger d'afficher toutes les informations susceptibles d'informer les parents sur la journée de leur(s)

enfant(s). Un espace parent sera donc créé et la direction comme les animateurs en auront la charge. L'accueil des parents est aussi primordial que celui des enfants. Ils font partie de la vie du centre et doivent donc être pris en considération. Enfin, des temps de rencontres seront organisés par l'équipe d'animation afin de valoriser les projets des enfants. De même, il faudra tenir compte des partenaires et entretenir de bonnes relations avec eux. Toute l'équipe est donc conviée à faire en sorte que l'école comme la municipalité ne retirent que les points positifs de l'accueil de loisirs. Une bonne communication a pour conséquence une bonne entente et donc un épanouissement de tous au sein de l'accueil de loisirs.

L'évaluation des stagiaires :

L'animateur stagiaire sera évalué par la directrice tout au long de son stage.

Les critères seront définis et le stagiaire sait ce sur quoi il est évalué. Un bilan de mi-stage et un bilan final feront l'objet de deux réunions mais la directrice se doit d'informer et d'orienter le stagiaire dès qu'il en a besoin.

Grille d'évaluation de l'animateur stagiaire :

1er bilan :				2ème bilan :		
😊	😐	☹️	<u>SAVOIRS</u>	😊	😐	☹️
			Prendre connaissance du projet pédagogique.			
			Etre capable d'appréhender les grandes étapes du développement de l'enfant.			
			Avoir connaissance de la réglementation.			
			<u>SAVOIR-FAIRE</u>			
			Savoir préparer et organiser une activité.			
			Etre capable de mener et animer une activité.			
			Savoir analyser et évaluer une activité.			
			Savoir s'adapter au matériel.			
			Savoir gérer le rangement du matériel. (anim/enfant)			
			Savoir s'adapter aux rythmes et besoins de l'enfant.			

			Savoir motiver et dynamiser.			
			Savoir gérer un conflit.			
			Prendre en compte les projets des enfants.			
			Savoir valoriser les compétences de chacun.			
			Savoir faire face à un accident.			
			Gérer et animer la vie quotidienne.			
			Partager ses expériences, passions et compétences.			
			Participer activement au sein de l'équipe.			
			Favoriser la communication entre les différents acteurs.			
			<u>SAVOIRS-ETRE</u>			
			Savoir gérer son rythme et respecter celui des autres.			
			Etre disponible et à l'écoute.			
			Savoir travailler en équipe.			
			Défendre son opinion et tenir compte de celui des autres.			
			Accepter et tenir compte des observations.			